



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E79729

VALABLE JUSQU'AU 20/06/2027

ÉDITÉ LE

21/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 499 831 501 00030

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 211461800118

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10623396504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10623396504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : BLUE SELECT

101 BOULEVARD ROGER SALENGRO
93190 LIVRY-GARGAN

Téléphone : 01 43 83 07 12

Portable : 06 60 02 32 36

Site Internet : <http://www.blue-select.fr>E-mail : s.migliardi@blue-select.fr

Responsabilité légale :

MIGLIARDI SEBASTIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax : 01 43 83 10 12

Effectif moyen : 64

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	21/06/2025
5312 PROB	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	16/07/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	21/05/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	21/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	16/07/2026
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.